

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 98 (1962)
Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Genève



siège de nombreuses institutions internationales



Il est plus beau de planter
un arbre sur la terrasse
qu'un drapeau sur la brèche

J.-J. Rousseau

ECOLE COMMERCIALE DE BIENNE

Mise au concours

Ensuite de démission, l'Ecole commerciale de Bienne (Ecole pour apprenti(e)s de commerce et apprenties-vendeuses) cherche pour début du semestre 1962 (1er octobre 1962), si possible déjà pour le début du trimestre d'automne (13 août 1962), un

professeur de langues

(poste complet pour un maître ou une maîtresse)

Branches à enseigner : français comme langue maternelle et langue étrangère éventuellement anglais ou italien.

Exigences : études universitaires, (brevet secondaire, licence ou formation jugée équivalente).

Nombre d'heures par semaine : 26 pour maîtresse
28 pour maître

Traitement selon règlement.

Prière d'adresser les inscriptions, accompagnées des diplômes et des certificats, jusqu'au 15 juin 1962, à M. Hans Suter, directeur, président de la Commission de surveillance, Rosius 12, Bienne.

Le Recteur de l'Ecole commerciale, rue Neuve 1, Bienne, tél. (032) 2 23 15 se tiendra volontiers à la disposition des intéressés.

HOTEL TERMINUS ET DES ALPES

NEUCHÂTEL, vis-à-vis de la gare

Restaurant français - Taverne - Grande terrasse

Hôtel tél. (038) 5 20 21 Taverne tél. (038) 5 62 98

Aux Editions FERNAND NATHAN

La bibliothèque pédagogique vous sera une aide précieuse :

LE ROCH

Comment faire les exercices sensoriels . . . Fr. 5.—

M. DAVID

Autour de la pédagogie Fr. 5.60

VETTIER

Comment devenir un homme cultivé . . . Fr. 6.15

HUGUET ET DIMANCHE

Comment enseigner l'éducation physique . Fr. 5.30

PLANEL ET LAROZE

Comment enseigner la musique Fr. 6.45

TRILLAT

Comment enseigner l'écriture Fr. 6.45

CHARBONNIER

Comment enseigner les sciences Fr. 5.30

En vente dans toutes les librairies

Agent général pour la Suisse :

Librairie en gros J. MUHLETHALER, GENÈVE



VISITEZ
LE CHATEAU
DE VALANGIN

(Canton de Neuchâtel)

Conditions spéciales pour classes primaires

Un but pour votre course d'école :

St-Cergue - La Dôle

1043 m.

1680 m.

par le chemin de fer **NYON - ST-CERGUE - MOREZ**
Nyon, tél. 9 53 37

Télesiège de la Barillette

permettant de visiter les installations de l'émetteur de télévision. (Demande à Dir. TT, Genève)

Le billet du Congrès

Deux semaines encore, et le grand jour est là !
On m'a dit : « Les billets, désormais, doivent être
Brefs, directs, dépouillés. « Le texte que voilà,
C'est dommage, eût voulu ouvrir quelques fenêtres
Sur les aspects rians de ces jours de Congrès :
Excursions, concert, théâtre, bal et danse...
Cessons donc de rêver : il faut se montrer prêt
A parler clair et net, sur un ton d'ordonnance.

Le Congrès, ce n'est pas l'Assemblée générale.
D'aucuns, il y a peu, s'y sont encor trompés.
Il a pour éviter la confusion totale,
Fallu leur rappeler les termes adoptés,
Après bien des débats en diverses séances,
Au projet de statuts, au quarante-septième
Article (voir l'« Educateur », si l'on y pense...)
De fin avril — 28 pour le juste quantième...)

Mais, pour Dieu, je m'égare ! il faut changer de ton
Si aux décrets présidentiels je veux souscrire.
Sinon, je le crains fort, c'est, tontaine tonton,,
Des reproches violents que l'on s'en va m'écrire...

I

« Le Congrès se prononce sur des questions d'ordre
pédagogique et culturel. Il ne tient pas lieu d'assem-
blée générale de la SPR ; en outre, il ne peut pas
s'attribuer les prérogatives de l'assemblée des délé-
gués. » (Art. 47 du projet de statuts.)

II

Malgré tous nos soins, il se peut que des collègues
n'aient pas reçu le rapport du Congrès. Il n'y va pas
toujours de notre faute. Exemples :

Plusieurs envois sont venus en retour, l'adresse qui
y figurait n'étant plus la bonne. Nous apprenons que,
en Pays de Vaud, les couples d'instituteurs (pour des
raisons trop longues à spécifier ici mais qui font
honneur à leur esprit corporatif) n'ont reçu qu'un
exemplaire du rapport, alors que chaque conjoint a
droit à un.

Que ce soit pour ces raisons ou pour d'autres encore,
il ne faut pas que quiconque se trouve privé de son
exemplaire du rapport. Pour cela, il suffit d'envoyer un
mot de réclamation à l'adresse suivante : M. Charles
Ammann, rue des Bergers 7, Bienne.

III

Pour des motifs que nous avons déjà exposés, l'ins-
cription au Congrès devait se faire dans le plus bref
délai : jusqu'au 2 juin, avions-nous spécifié.

Que beaucoup aient laissé passer ce délai, c'est
naturel. Mais au fur et à mesure que les jours s'écou-
lent, il faut bien se dire que vous compliquez toujours
davantage la tâche des organisateurs qui ont à honneur
de vous satisfaire par un déroulement impeccable de
notre rencontre des 23 et 24 juin.

Alors :

Pour le congrès, sans plus tergiverser,
Il faut s'inscrire, il faut s'inscrire !
Et, le montant nécessaire versé,
Nous venir avec le sourire...

F. B.

XXXe Congrès de la Société pédagogique de la Suisse romande, Bienne, 1962

Programme général

Samedi 16 juin

- 14 heures : Buffet de la Gare, Neuchâtel : Séance
consacrée à la discussion des conclusions du rap-
port « Vers une école romande ».

Jeudi 21 juin

- 16 heures : Buffet de la Gare, Bienne : Conférence
de presse.

Vendredi 22 juin

- 14 heures : Hôtel de Ville, Salle du Conseil de
Ville, Bienne : Assemblée des délégués de la
SPR.
19 heures : Foyer du Théâtre : Réception des délé-
gués par la Ville de Bienne.
20 heures : Restaurant Râblus : Dîner.
21 h. 30 : Restaurant Râblus : Séance de relevée (si
l'assemblée des délégués n'arrive pas à épuiser
son ordre du jour avant 19 heures).

Samedi 23 juin

- 9 heures : Cinéma Palace, Bienne : Ouverture du
Congrès, séance plénière. Ordre du jour :
1. Sonnerie des cuivres : « Petite Fanfare », de
Frank Martin ;
2. Message de bienvenue, par le président de
la SPR ;
3. Moment musical : Musique ancienne pour
cuivres. En création : « Ode à la Musique »,
de Frank Martin, sous la direction du com-
positeur ;
4. Allocution des représentants du Conseil fédé-
ral, du Conseil d'Etat bernois et de la ville
de Bienne ;
5. Messages des invités ;
6. Discussion du rapport « Vers une école ro-
mande », élaboré par une commission inter-
cantonale présidée par M. J.-P. Rochat ;
7. Communication des décisions prises par les
assemblées des délégués SPR.
13 heures : Maison du Peuple : Banquet officiel. Le
banquet sera agrémenté par les productions d'un
chœur de jeunes filles.
17 heures : Salle Farel : Concert de musique de
chambre. Au programme :
1. Musique ancienne pour cuivres ;
2. « Concerto en sol majeur pour deux violons,
deux violoncelles et orchestre », Vivaldi ;
3. « Contrastes », trio pour violon, clarinette et
piano, Béla Bartok ;
4. « Sonate pour flûte, alto et harpe », Debussy ;
5. « Ode à la Musique », Frank Martin.
20 h. 30 : Maison du Peuple : Soirée théâtrale. Au
programme :
1. « Les Amants du Métro », de Jean Tardieu ;
2. « Guerre et Paix », pantomime et danse sur
une musique d'Igor Stravinsky et de Grétry.
La soirée théâtrale sera suivie d'un bal à la
Maison du Peuple.

Dimanche 24 juin

- Excursions. Les congressistes peuvent s'annoncer
pour participer à l'une des trois courses suivantes :
a) Excursion en car à travers le Jura : Etang de
la Gruère - Clos du Doubs - Saint-Ursanne -
Les Rangiers - Courfaivre (vitraux de Léger) -
Pichoux - Bellelay (Abbatiale) ;
b) Excursion en car à Chasseral : Vallon de Saint-
Imier - Chasseral - Vignoble du lac de Bienne ;
c) Excursion en bateau à l'Ile-de-Saint-Pierre.

Assemblée des délégués de la Société pédagogique de la Suisse romande

à Bienne, Hôtel de Ville, Salle du Conseil de Ville
(ancienne ville), le vendredi 22 juin, à 14 heures

Ordre du jour de l'assemblée

1. a) Communications du président ;
b) Appel ;
c) Approbation de la liste des tractanda à l'ordre du jour ;
d) Désignation des scrutateurs.
2. Procès-verbaux des assemblées des délégués des 20 février 1960, à Yverdon, et 10 mars 1962, à Neuchâtel.
3. Rapports d'activité du comité central pour 1960-61 et pour 1961-62.
4. Rapports des rédacteurs de l'« Educateur ».
5. Rapport de la Guilde de documentation.
6. Rapport du trésorier et comptes 1960-61.
7. Rapport des vérificateurs des comptes.
8. Budget 1962 de l'« Educateur » et fixation du montant de l'abonnement.
9. Budget du XXXe Congrès SPR 1962.
10. Projet de **revision des statuts** de la SPR, **deuxième lecture**.
11. Désignation d'un membre d'honneur.
12. Divers.

Vu la longueur et l'importance de cet ordre du jour, **le comité central SPR est contraint d'avancer à 14 heures** le moment de l'ouverture des débats, contrairement à ce qui avait été prévu au programme général du Congrès. Nous sommes persuadés que vous approuverez cette décision qui doit nous donner toute latitude de prendre les importantes décisions qui vous sont soumises.

Rapport annuel de la Société pédagogique de la Suisse romande

(1. 4. 61 — 31. 3. 62)

I. Sous le signe de la réorganisation

L'année SPR écoulée s'est placée sous le signe de la réorganisation de la société. Le bureau, le comité central, la conférence des présidents et, pour terminer, l'assemblée des délégués du 10 mars 1962 se sont penchés avec beaucoup de persévérance et de sérieux sur l'ensemble des problèmes de cette question. L'étude du travail se présentait sous deux aspects. D'abord, arrêter un certain nombre de principes de base relatifs aux buts à atteindre par la société ; ensuite, rechercher une meilleure adaptation des structures existantes, au besoin en créer de nouvelles pour permettre à la Romande de mieux atteindre ses objectifs, le tout devant se traduire finalement par une révision générale des statuts, assortie d'un certain nombre de règlements. Nous passerons sur l'ensemble du travail préparatoire ainsi que sur les nombreuses séances de confrontation, d'examen et de discussion pour relever, en fin de compte, un certain nombre de conclusions positives arrêtées par l'assemblée de Neuchâtel.

1. *Les nouveaux statuts* ont été adoptés en première lecture après que le projet initial ait subi un certain nombre de modifications appropriées. Ils passeront en

deuxième lecture le 22 juin prochain. Déférant au vœu exprimé par les délégués, le comité central les a fait publier dans l'« Educateur » du 28 avril 1962, où chaque abonné en aura pu prendre connaissance et les comparer avec les anciens de 1936, rappelés, eux, au bon souvenir de tous dans un numéro spécial de l'« Educateur », le 28 avril aussi, mais en 1961. Le présent rapport ne s'étendra donc pas sur cette entreprise de longue haleine, sinon pour en souligner quelques caractéristiques essentielles.

Toutes les fois que les dispositions des anciens statuts convenaient encore, elles ont été maintenues, quitte à être complétées dans le détail. Dans ce sens, les buts de la société, ses divers organismes, les obligations, attributions et compétences de chacune de ses instances ont été clairement précisées. Si, heureuse et sage décision, le principe d'une assemblée générale sous une forme ou sous une autre n'a pas été retenu, l'assemblée des délégués a pris, par contre, toute l'importance qui lui est due. Véritable parlement de la SPR, en se réunissant désormais chaque année, elle sera mieux à même de suivre et d'orienter le travail de la société.

Au chapitre des innovations, relevons encore :

- la réorganisation fondamentale du comité central, tendant à remédier aux inconvénients regrettables des solutions de continuité entre les différents exécutifs qui se succèdent de quatre en quatre ans, ainsi que d'assurer à toutes les sections un ou plusieurs représentants au sein du comité ;
- la création ou la transformation de plusieurs commissions permanentes : vérification des comptes, *Educateur*, affaires scolaires intercantionales, moyens d'enseignement audio-visuels (ancienne commission de la projection fixe).

Comme tout le laisse prévoir, si le projet est accepté définitivement le 22 juin, la SPR disposera d'une charte constitutionnelle bien adaptée. Sans vouloir oublier que toute loi, tout règlement, toute codification quelconque ne vaut que ce que vaut l'esprit appliqué à les utiliser, nous espérons que la somme des efforts consentis aura pour premier effet de placer la SPR en mesure de mieux servir l'ensemble de ses adhérents dans toute la Suisse romande.

2. *L'« Educateur »*. Deux questions étaient à l'ordre du jour et concernaient l'organe de la SPR. Premièrement, le règlement de la commission de l'« Educateur » ; ensuite, le budget du journal. Le nouveau règlement adopté, la commission de l'« Educateur », distincte de la conférence des présidents, s'est trouvée automatiquement constituée avec les attributions d'une commission administrative et, à la demande du comité central ou des rédacteurs, celles d'un comité de rédaction ou d'une commission de presse. Côté finances, l'« Educateur » donnait chaque année un peu plus de la bande, en raison, notamment, des frais d'impression. L'assemblée des délégués, qui a pris connaissance de la situation, décidera des remèdes à employer, en juin, à Bienne.

En jetant un regard rétrospectif sur la collection 1961-62 des numéros de l'« Educateur », on constate que le journal est resté le miroir très fidèle de l'activité tant des sections que de la SPR. Il demeure, sur le plan corporatif et sur le plan pédagogique, un solide trait d'union entre les instituteurs de nos cantons romands. A l'exemple de ce qui a été entrepris depuis quelques années, plusieurs des quelque 45 numéros ont été consacrés entièrement à un thème général

donné. Ces numéros spéciaux ont rencontré un accueil favorable. Les rapports particuliers des rédacteurs qui paraissent dans ce numéro renseignent, par ailleurs, sur toutes les autres questions importantes relatives à ce journal.

3. *Le secrétariat permanent.* La question n'a pas été tranchée, mais elle n'a pas été écartée non plus. Le comité central a reçu mission d'en poursuivre l'étude en liaison avec la SPV qui, entre temps, a décidé de créer son propre secrétariat permanent. C'était là, vu le grand nombre de problèmes posés à l'assemblée, une solution de bon sens. Le Congrès passé, le comité central remettra le projet sur le métier, pour être en mesure de rapporter cette année encore.

4. *Honoraires et indemnités.* Le projet du comité central de voir la Romandie apporter un peu plus d'ordre, de clarté et d'équité dans ce domaine a été également accepté. Le règlement qui découle de cette décision permettra de liquider un certain nombre de questions financières toujours délicates à traiter, et cela à la satisfaction de tous.

L'assemblée de Neuchâtel a délibéré pendant sept heures d'horloge. Elle a bien mérité de l'ensemble des collègues de la SPR.

II. ...et du Congrès

Lorsque le présent rapport paraîtra, nous serons à la veille du Congrès, à la veille d'une confrontation des idées sur l'école romande. L'étude de la commission intercantonale, présidée par J.-P. Rochat, aura été distribuée avec ses annexes indispensables. Ces dernières et les « Billets du Congrès » auront donc abondamment renseigné tous ceux qui en auront pris connaissance sur le travail du comité d'organisation et sur le programme général du Congrès. Nous souhaitons que nombreux seront les collègues qui liront ce rapport et qui se rendront ensuite à Bienne pour prendre une part active aux délibérations du Congrès.

III. Au fil des jours d'une association pédagogique

La réorganisation et le Congrès n'ont toutefois pas dispensé le comité central de remplir tous ses autres devoirs. Dix séances générales, de nombreuses séances de bureau, quantité de délégations, des rapports, des enquêtes, des études, sans compter le cortège des affaires administratives ont constitué l'habituel menu de ces cinquante-deux semaines.

1. *Les débuts d'une expérience pédagogique.* Soulevée par un exposé de M. Pauli, directeur du Gymnase de Neuchâtel, l'idée de mettre en relation les unes avec les autres un certain nombre de classes, disons expérimentales, sans vouloir forcer sur le terme, a retenu l'attention de la SPR. Il s'agit d'implanter la notion d'expériences communes et d'aborder l'étude de questions générales par le côté pratique. Et, pour débiter, de mettre en chantier une série de travaux dans un domaine précis : quelques chapitres d'arithmétique élémentaire. La Guilde édite actuellement un cahier d'exercices pour les élèves basé sur la genèse des nombres de Piaget. Par la suite, M. Pauli se chargera des travaux purement pédagogiques et didactiques, tandis que la SPR prendra sur elle les affaires administratives inhérentes à cette initiative.

2. *Séminaire de Chexbres.* Nouveau séminaire à Chexbres, les 26 et 27 mai 1961, le troisième de la série déjà, et nouvelle réussite. Le thème général était

consacré à l'évolution de l'économie et à ses répercussions sur l'enseignement et sur la jeunesse. MM. H. Dellsperger, Renaud Barde, Philippe Mamie, Samuel Rieben, R. Décosterd, R. Racine et E. Choisy se succédèrent à la tribune et leurs exposés fournirent ample matière à de fort instructives discussions. On peut retrouver dans l'*Educateur* du 18 août 1961 l'écho fidèle de ces deux journées. L'expérience de Chexbres se révèle être une tentative fructueuse de dialogue entre les milieux scolaires et le monde de l'économie. Elle mérite toute la sollicitude de la SPR et doit être poursuivie chaque année. Co-organisateurs : le CIPR de Genève et la SPR.

3. *La Guilde et les Centres cantonaux de documentation.* Dans une séance tenue à Lausanne, le 3 juin 1961, le comité central a étudié avec les représentants et les administrateurs des Centres cantonaux de documentation quelques problèmes de coordination et d'harmonisation. Au terme de cette rencontre, les participants ont reconnu :

- a) L'utilité, pour le corps enseignant, pour l'école, de la Guilde SPR et des Centres cantonaux de documentation.
- b) La nécessité
 - d'une harmonisation du travail et d'une collaboration entre la Guilde et les Centres ;
 - de renseigner la commission de la Guilde et la rédaction de l'*Educateur* sur les projets mis à l'étude dans les différents centres ;
 - d'une information mutuelle, rationnelle et régulière ;
 - d'étendre l'activité de la Guilde et des Centres à tous les secteurs de leur ressort.

La commission de la Guilde fut ensuite constituée sur la base du règlement adopté par l'assemblée des délégués d'Yverdon, le 20 février 1960. Elle a appelé à sa tête notre collègue Chabloz, à qui nous devons cette institution. Un numéro catalogue de l'*Educateur* consacré à la publication des moyens d'enseignement mis à disposition en Suisse romande a été publié le 3 novembre 1961.

4. *Relations SLV-SPR.* Elles sont excellentes. Les comités centraux s'informent réciproquement sur les travaux qu'ils entreprennent et sur les problèmes qu'ils mettent à l'étude. Une commission de coordination est en place, prête à être mobilisée si le besoin s'en fait sentir. Des délégués de la SPR assistent régulièrement aux assemblées de délégués du SLV, politesse qui leur sera rendue le 22 juin, à Bienne. La tradition de la séance commune des deux comités centraux a été maintenue. La dernière réunion s'est déroulée à Berne, le 3 décembre 1961. A l'ordre du jour figurait la liste des tractanda suivants : Congrès SPR, écoles suisses de l'étranger, semaines internationales de Trogen et du Monte-Generoso, Exposition nationale suisse de 1964, Centre national suisse d'information, voyages d'étude du SLV, semaines internationales de Yougoslavie. La séance fut empreinte d'un excellent esprit témoignant d'un louable désir de collaboration et de rapprochement.

5. *VIIIe semaine pédagogique internationale.* Monte-Generoso, 16-23 juillet, « Pour une éducation à la mesure de notre temps ». Sous la direction de M. Georges Panchaud, professeur à Lausanne, et sous les auspices de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, des associations du personnel enseignant dont la SPR et

Fraternité Mondiale, une septantaine de participants ont suivi les travaux de cette VIII^e semaine particulièrement réussie. Des conférenciers du pays et de l'étranger (Cameroun, Inde, Japon, Yougoslavie, Ghana, Angleterre) ont tenté de définir pour ce monde en transformation accélérée les données fondamentales d'une éducation à la mesure de notre temps. De son côté, la SPR a cherché à élargir le cercle des bénéficiaires de cette rencontre internationale en lui consacrant un numéro spécial de *l'Educateur*, celui du 20 octobre 1961. Pour sa part, Fraternité Mondiale a fait remettre à chaque participant un porte-feuille contenant tous les exposés, in extenso, des conférenciers. On peut utilement s'y référer.

6. *Alliance culturelle romande*. Sous la présidence de M. Weber-Perret, de Genève, la séance constitutive de cette alliance a eu lieu les 3 et 4 mars 1962 à Lausanne. La SPR y était représentée par plusieurs membres du comité central qui mirent à profit leur passage à Lausanne pour faire recevoir la société en qualité de membre fondateur de cette nouvelle alliance. Celle-ci a pour but d'établir une meilleure coordination des efforts dans le domaine de la culture et une collaboration efficace entre les diverses personnalités, sociétés et institutions culturelles de la Suisse romande, tout en respectant l'autonomie des uns et des autres, l'indépendance des cantons et les principes du fédéralisme.

7. *Exposition nationale suisse de 1964*. Sur la Plaine de Vidy, le secteur numéro V de la future exposition nationale sera lui-même partagé en deux demi-secteurs qui iront se ramifier en sections puis en groupes.

Secteur V : Art de vivre.

Section : Education, enseignement, recherche.

Groupe 02 : Enseignement.

Voilà pour la filière et voilà aussi où nous nous retrouvons. Pour le moment, le groupe 02 dont la présidence est assumée par M. Paul Knecht, professeur à Lausanne et la vice-présidence par la SPR, se réunit tantôt à Berne, tantôt à Zurich, tantôt à Lausanne pour étudier ces problèmes : catalogue général, plans d'architecte, budgets et couverture financière : 300 000 à 400 000 francs, etc. La SPR suit avec beaucoup d'attention les progrès souvent laborieux de ce nouveau comité. Elle a constitué une commission d'étude interne qui sera réunie sitôt que le Congrès n'occupera plus le centre de ses préoccupations. Les représentants des sections, au sein de cette commission sont les suivants :

pour l'UIG : Claude Goy, Genève;

pour la SPV : Jacques Vittoz, Pully;

pour la SPN : Georges Perrenoud, Noiraigue;

pour la SPJ : Yvan Gagnebin, les Reussilles.

8. *Comité d'aide aux écoles suisses de l'étranger*. Il n'existe plus, dans son ancienne composition du moins. On se rappellera peut-être qu'il comptait des représentants de la Fondation Secours suisse, de la Commission pour les Suisses à l'étranger, de la Nouvelle Société helvétique, du SLV et de la SPR. Par suite du retrait des deux premiers partenaires, le comité a été statutairement dissout. Un communiqué a paru dans *l'Educateur* du 12 janvier 1962 à ce sujet. Nous y renvoyons les intéressés tout en ajoutant que les tractations en cours, auxquelles il est fait allusion entre le SLV et la SPR d'une part, le Secours suisse et la NSH d'autre part, n'ont pas abouti.

9. *Ligue suisse pour la littérature de la jeunesse*. La commission SPR pour le choix des lectures continue à fonctionner en qualité de comité provisoire d'une section romande à créer au sein de cette ligue. Ses efforts pour faire connaître cette institution, et augmenter, parmi les parents, le nombre de ses adhérents, n'ont rencontré que très peu de succès. Une assemblée générale convoquée à Lausanne, et qui devait se trouver un comité définitif, n'a réuni que très peu de personnes. Ces différents faits ont placé nos collègues dans l'obligation de rester en fonction, si on ne voulait pas que tout fût abandonné en terre romande.

10. *De quelques délégations encore*. Outre la participation au travail des comités, commissions, colloque, séminaires et semaines relevés plus haut, le comité central a représenté la SPR à un certain nombre d'autres occasions, notamment :

congrès et assemblées générales de nos différentes sections,

congrès de la National Union of Teachers,

congrès de la Fédération générale des instituteurs de Belgique,

assemblée des délégués de la SIB

congrès de la Société nationale des instituteurs français,

congrès de la FIAI,

journée romande de la Société suisse d'utilité publique et

semaine pédagogique internationale de Belgrade.

Le congrès de la FIAI s'est tenu en Israël et la SPR a beaucoup hésité avant d'y déléguer son représentant. Elle a consenti finalement au sacrifice financier nécessaire pour témoigner d'une part sa sympathie à nos collègues israéliens qui depuis si longtemps désiraient voir la Fédération internationale des associations d'instituteurs se réunir chez eux et, d'autre part, pour accomplir ses devoirs corporatifs à l'égard de la Fédération. Le thème du Congrès pour lequel elle avait mené une enquête auprès des sections a eu pour titres : « L'éducation et l'apprentissage des responsabilités sociales » et « L'instituteur et les moyens pratiques d'initier la jeunesse à ses responsabilités internationales. »

Le congrès de Tel-Aviv est à marquer d'une pierre blanche dans les annales de la FIAI. Notre collègue Willemijn a souligné son succès dans un article de *l'Educateur* paru le 1^{er} décembre 1961 et c'est avec reconnaissance envers nos amis israéliens que nous repassons en mémoire les souvenirs des travaux et des voyages de cette semaine.

En Yougoslavie, 18 pays, dont le nôtre, avaient instantanément été invités à participer à une semaine pédagogique où l'on devait étudier les relations entre l'école et le milieu social. Ils avaient été priés, de plus, d'apporter leur contribution personnelle à une exposition qui devait graviter autour du thème retenu : « Ecole et milieu social » ; il apparut au Comité central que le film d'Henri Brandt constituait actuellement à cet égard l'exemple le plus caractéristique à proposer. C'est pour cette raison que son réalisateur fut invité à se rendre à Belgrade où il rejoignit notre collègue Willemijn qui s'y trouvait pour le compte à la fois de la FIAI et de la SPR. Pendant cette semaine où l'on notait, à côté des délégations de l'Europe occidentale, la présence d'autres délégations venues du Soudan, de la Guinée, d'Italie, de la RAU, la contri-

bution de la SPR fut fort appréciée. Le film d'Henri Brandt, celui de la SPN aussi, en particulier, par son style, son accent de vérité et toutes ses qualités artistiques et poétiques, remporta le succès qui justifia la préférence qu'on lui avait accordée.

Conclusion

Voilà donc résumés quelques faits saillants de l'histoire de la SPR pour cette année. Il y en aurait, bien sûr, quantité d'autres à signaler, plus obscurs, plus terre à terre, et cependant nécessaires à la vie d'une association, de ces travaux ennuyeux et faciles qui réclament surtout beaucoup de dévouement. Les sociétés progressent par leurs élites mais vivent et durent par leurs moyens. C'est aussi vrai des sociétés pédagogiques. Pour être complet, ce rapport devrait faire état de l'intense activité des sociétés affiliées. Partout les responsables ont travaillé avec une vigilance remarquable. Les problèmes ne leur ont pas manqué : Revision des statuts, salaires, législation scolaire, pénurie du corps enseignant, perfectionnement des maîtres et nous en passons. Tout au long de cet exercice, les chroniques cantonales hebdomadaires du « Bulletin » ont relaté les soucis, réussites ou échecs de nos sociétés pédagogiques dont les efforts persévérants honorent la profession. Au terme de ce rapport, on voudrait, envers elles, accomplir l'agréable devoir de reconnaissance qui s'impose.

Bienne, le 2 juin 1962.

Ad. Perrot.

Rapport sur le « Bulletin corporatif de la SPR » pour l'assemblée des délégués du Congrès de 1962

La publication de l'*Educateur* et du *Bulletin corporatif* a toujours constitué une des activités essentielles de la Société pédagogique de la Suisse romande et, si, au cours de ses nonante-huit ans d'existence, notre journal a subi bien des transformations aussi bien dans sa forme que dans son fond, il n'a jamais cessé d'accomplir sa mission fondamentale : établir entre tous les enseignants de la Suisse romande des liens pour mieux travailler à l'œuvre commune.

Souvent, bien sûr, des problèmes graves se sont posés à son sujet ; c'est le lot de tout organisme vivant qui doit s'adapter à des conditions nouvelles nées de l'évolution générale du monde et de nos cantons, en particulier. Mais c'est surtout au cours de ces dix dernières années qu'il a fait l'objet de discussions nombreuses et qu'il a fallu prendre des décisions importantes pour tâcher de mettre en harmonie les aspirations et les vœux de nos membres avec les possibilités du journal. Au comité central, quelle que soit la section qui le dirigeait, dans les comités de rédaction, dans les assemblées de délégués, tous les efforts ont été mis en commun pour que l'*Educateur* et le *Bulletin* répondent toujours mieux à ce qu'on en attend.

Au congrès de Genève, en 1958, nous constatons que nous étions encore dans une période d'expériences. Au cours de ces quatre ans, très empiriquement, il faut le dire, en nous laissant guider par les besoins du moment, nous avons adopté certaines règles très souples qui ont permis, au *Bulletin* comme à l'*Educateur*, de rendre service aux sections et à leurs membres. Nous avons renoncé à partager chaque semaine le nombre de pages dont nous disposions par moitié, car il est bien évident qu'à certains moments la vie corporative prend

plus de place que nos préoccupations pédagogiques, tandis qu'à d'autres périodes, les exposés didactiques ont pris le pas sur les considérations d'ordre syndical. De même, nous avons abandonné le système essayé précédemment d'une alternance entre *Bulletin* et *Educateur*, car, surtout pour le premier, elle limitait par trop les possibilités d'action : il était inutile, dans les périodes calmes de la vie des sections, de remplir des pages uniquement pour le plaisir de noircir du papier, alors que, lorsque les affaires l'exigent, il était impossible de faire attendre quinze jours des communications et des articles qui devaient paraître immédiatement. Il va sans dire que le système actuel est basé sur la bonne entente entre les deux rédacteurs et je suis heureux de constater que celle-ci n'a jamais manqué. En seize ans de travail, je n'ai jamais eu avec mon collègue Chabloz le moindre différend et j'ai toujours trouvé chez lui, pour les besoins du *Bulletin*, la plus large compréhension.

Le travail le plus délicat qui devrait être réalisé dans le *Bulletin*, c'est celui de l'unité de cette partie du journal. Je l'ai déjà signalé dans plusieurs des précédents rapports. Sans doute, les questions qui se posent au corps enseignant sont les mêmes dans tous nos cantons et les efforts entrepris partout convergent vers le même but. Malheureusement, non seulement les moyens mis en œuvre diffèrent, mais surtout, notre dépendance de quatre gouvernements absolument autonomes interdisent, dans la plupart des cas une action commune, sur le plan corporatif, et tous les grands problèmes, traitements, retraites, équipement des classes, remèdes à la pénurie d'enseignants, préparation de ceux-ci, réformes de structures, sont traités en vase clos, et à des moments différents. De sorte que nos sections, dans notre organisation scolaire, basée sur la souveraineté des cantons, travaillent en ordre dispersé. Que les expériences des uns soient utiles aux autres, que des exemples de solutions adoptées ici puissent être adoptées là, c'est certain, mais je ne suis pas très sûr de l'efficacité de ces comparaisons à des époques qui ne coïncident guère. Sans vouloir montrer un pessimisme exagéré, reconnaissons que l'unité de nos idées existe, mais que sa réalisation est bien imparfaite et que ce défaut tient plus à la nature des choses qu'à la volonté du rédacteur et des correspondants.

Ceux-ci ont toujours montré, dans l'accomplissement de la tâche qui leur était confiée, une assiduité et une conscience auxquelles je me plais à rendre hommage. Une bonne volonté et un esprit de réelle collaboration aussi. Les conflits d'autrefois sur le nombre de pages attribuées à l'une ou l'autre section ont disparu, espérons-le définitivement. L'augmentation de format qui a donné plus de place dans nos colonnes est certainement une des causes de cet apaisement, mais chaque fois qu'un article a dû être renvoyé, faute de place, les auteurs ont accepté philosophiquement ce retard. Si le comité de rédaction, dont le règlement plus précis ne semble pas rencontrer d'opposition, peut fonctionner régulièrement, les contacts entre correspondants et rédacteurs seront utiles en vue d'une collaboration plus étroite et plus fructueuse.

Si les conclusions du rapport de notre collègue J.-P. Rochat sont approuvées par le congrès de 1962 et si la SPR s'engage dans la difficile entreprise de poursuivre l'action qui doit donner à l'école romande plus d'unité, je crois que le *Bulletin* doit trouver sa place dans les moyens qui devront conduire dans la direction du but désiré. Cela apporterait une réponse, certes partielle, mais positive au problème de l'unité d'esprit, que j'évoque plus haut.

Un exemple de répartition des pages pour 1961 (à peu près la même chaque année). Total des pages du *Bulletin* : 307.

Le comité central a eu le 21 % du total	
La SPV	25 %
L'UIG	13 %
La SPN	16 %
La SPJ	8 %
Divers	7 %

Pour terminer, je tiens à remercier le personnel de l'Imprimerie Corbaz qui met toujours une très grande conscience dans l'accomplissement de sa tâche, ce qui facilite beaucoup le travail du rédacteur du *Bulletin*, obligé de se livrer souvent à une véritable course contre la montre.

G. Willemin.

Rapport du rédacteur de l'« Educateur »

Quelle est la situation de la partie pédagogique de notre hebdomadaire ? Bien qu'elle donne son nom à notre organe, elle y figure en deuxième place, ce qui est bien significatif de l'importance secondaire qu'on lui accorde. On se souvient d'ailleurs de la vive réaction d'un comité de section lorsque des dirigeants de la SPR osèrent un jour envisager d'intervertir l'ordre des choses. Reste la répartition du nombre des pages : elle se fait le lundi soir à 9 heures quand sont connues les nécessités du Bulletin et de la publicité ; à 9 h. 45, mon pli doit être dans la boîte aux lettres. Difficile dans ces conditions de prévoir un numéro dont le nombre de pages peut varier, sans aucune prévision possible, de 3 à 10. C'est dire que le choix de la matière m'est souvent imposé par les longueurs diverses des articles dont je dispose ; ainsi certains d'entre eux doivent attendre durant des mois leur parution. De plus, dans certaines périodes où l'activité des sections exige de nombreuses communications et correspondances, la partie pédagogique s'efface jusqu'à disparaître de certains numéros. Car l'abonnement à notre journal est obligatoire pour tous nos membres et c'est le *Bulletin corporatif* qui justifie cette obligation d'où la situation ingrate du « supplément pédagogique ». Qu'on n'en déduise pas qu'il existe quelque mésentente entre les deux rédacteurs. Au contraire, nos relations n'ont jamais cessé d'être des plus aimables, et je me félicite de la compréhension et de la générosité de mon ami Willemin.

Venons-en à la situation morale de notre *Educateur* pour constater que nous vivons actuellement une période d'accalmie pédagogique qui caractérise les époques de prospérité. Chacun paraît admettre au moins... le vocabulaire de l'éducation nouvelle. Sociologues, économistes... magistrats paraissent découvrir l'importance d'une instruction plus largement répandue et demandant un enseignement par équipes qui apprenne à l'enfant à s'instruire seul pour qu'il puisse s'adapter sans cesse à l'évolution continue et toujours plus rapide de la vie économique et sociale. Les maîtres visitent des usines, des maisons de commerce, des banques et discutent avec leurs dirigeants. On se veut pratique, réaliste, « efficient » ! On parle de réforme de structure, d'ajustement des programmes, d'orientation scolaire. Dans ces circonstances, l'*Educateur* apporte une information aussi variée que possible et c'est précisément pour cette variété qu'il lui arrive d'être remercié. D'aucuns souhaiteraient une partie pratique plus abondante sans jamais

songer à l'alimenter eux-mêmes. Comme si le rédacteur pouvait, à lui seul, fournir les leçons les plus diverses. Qu'il me soit permis de signaler l'importante contribution qu'apporte à notre journal le canton de Neuchâtel et de remercier ici en particulier M. A. Ischer, directeur des études pédagogiques à l'Ecole normale, pour son article hebdomadaire qui nous apporte ce que j'ai souhaité, sans pouvoir l'obtenir, pendant toute ma carrière de rédacteur : une page qui présente un aspect vécu du travail de la classe, une suite d'articles qui constitue un film de l'école telle qu'elle se fait, suscitant réflexion et encouragement. Nos collègues tirent certainement profit de cette manière de mettre « la main à la pâte ».

L'instituteur romand lit-il assidûment son journal professionnel ? Bon nombre d'entre eux le feuilletent sans doute pour en connaître au moins les titres et parcourir les articles les plus courts, dans l'espoir aussi d'y découvrir quelques textes et exercices pour leur usage professionnel. Quelques-uns pourtant, nous le savons, s'y arrêtent plus attentivement et nous font part de leurs réflexions, parfois même de leur satisfaction. On ne saurait s'étonner qu'ils soient peu nombreux, tant il est vrai que, dans tous les milieux et tous les groupements, seule une minorité agissante s'intéresse à la vie de l'ensemble qu'elle inspire et stimule par son rayonnement. Si notre journal contribue à créer et à maintenir cette minorité, il joue pleinement son rôle.

D'ailleurs d'autres journaux pédagogiques nous empruntent parfois quelques articles qu'ils jugent intéressants et utiles. C'est ainsi qu'un confrère romand s'est même permis de demander à notre imprimerie les clichés illustrant un important centre d'intérêt en se réclamant de notre autorisation qu'il n'avait pas daigné nous demander : tout un numéro se trouvait ainsi composé avec les textes et dessins de l'*Educateur* sans que le nom de notre journal soit signalé quelque part. A ces mœurs pour le moins inélégantes, il faut opposer l'attitude combien plus fraternelle de la rédaction de *Panorama*, à Washington, journal de la CMOPE (Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante) qui réunit dans chacun de ses numéros un choix des meilleurs articles parus dans les journaux pédagogiques qu'elle reçoit et qui, en deux ans de son existence, a tiré déjà trois articles de l'*Educateur* après avoir sollicité notre autorisation. Ainsi nous parvenons de l'étranger des encouragements que d'aucuns, chez nous, jugeront immérités.

En effet, on m'a reproché parfois de faire figurer dans notre organe des textes qui font l'objet ensuite d'un tirage à part pour être publiés par la Guilde et envoyés à ses membres qui reçoivent ainsi cette matière à double. Puis-je préciser que cette manière de faire a permis de donner à notre documentation l'essor, la publicité et l'efficacité qu'elle connaît aujourd'hui. Ce sont là, j'en conviens, des mœurs de pauvres qui ne sont peut-être plus de mise aujourd'hui. Pourtant, certaines nécessités vont m'obliger prochainement à procéder encore une fois de cette manière ; j'ose espérer qu'on ne m'en tiendra pas rigueur.

Il me reste l'agréable devoir de remercier tous ceux qui m'ont aidé durant ces dernières années ; je m'excuse d'avoir dû laisser très longtemps sur le marbre des articles que j'aurais voulu publier dès leur réception. A l'imprimerie Corbaz, à MM. Savary et Favez, va ma très vive reconnaissance, ainsi qu'à tous ceux qui par un travail consciencieux contribuent à l'élaboration de notre journal.

André Chabloz.

Société pédagogique de la Suisse romande

Comptes 1960 et 1961

1. SPR

RECETTES :

			1960	1961
1. Cotisations (1/5 des versements des sections)				
Vaud	5 368.80	5 588.90		
Neuchâtel	1 266.35	1 244.65		
Genève : UIG Messieurs	548.20	542.—		
UIG Dames	763.—	785.64		
UAEE	191.40	211.20		
Valais	37.80	15.60		
Jura bernois	1 314.30	1 237.10	9 489.85	9 625.09
2. Société d'assurances			317.30	314.70
3. Intérêts			767.82	760.36
Recettes			<u>10 574.97</u>	<u>10 700.15</u>

DÉPENSES :

1. Comité central :

a) honoraires	2 700.—	2 700.—		
b) séances	1 282.20	1 774.35	3 982.20	4 474.35
2. Assemblées des délégués			510.70	—.—
3. Administration			1 250.45	1 690.80
4. Commissions SPR			182.45	78.20
5. Délégations			2 464.10	3 706.70
6. Cotisations			606.20	485.—
7. Subventions			2 900.—	1 200.—
Dépenses			<u>11 896.10</u>	<u>11 635.05</u>
Dépenses			11 896.10	11 635.05
Recettes			10 574.97	10 700.15
Déficit			<u>1 321.13</u>	<u>934.90</u>

2. EDUCATEUR :

RECETTES :

1. Abonnements (4/5 des versements des sections)				
Vaud	21 475.20	22 355.60		
Neuchâtel	5 065.40	4 978.60		
Genève : UIG Messieurs	2 192.80	2 168.—		
UIG Dames	3 052.—	3 142.56		
UAEE	765.60	844.80		
Valais	151.20	62.40		
Jura bernois	5 257.20	4 948.40	37 959.40	38 500.36
Bulletin bibliographique			1 053.05	1 212.65
Divers			18.40	8.—
2. Abonnements perçus par l'Imprimerie			4 455.95	4 140.80
3. Publicité			18 233.50	20 109.30
4. Subventions				
Unesco	1 300.—	800.—		
Fraternité Mondiale	—.—	1 096.—		
Société d'utilité publique	—.—	350.—	1 300.—	2 246.—
Recettes			<u>63 020.30</u>	<u>66 217.11</u>

DÉPENSES :

1. Imprimerie Corbaz (factures brutes)			56 605.17	65 073.30
2. Clichés			1 181.—	624.50
3. Honoraires :				
a) Rédacteurs	5 000.—	5 000.—		
b) Collaborateurs	3 610.35	3 168.75	8 610.35	8 168.75
4. Séance des rédacteurs et bulletiniers			—.—	219.70
5. Séance des rédacteurs et collaborateurs			116.05	159.25
6. Frais d'administration et de secrétariat			335.40	334.30
Dépenses			<u>66 847.97</u>	<u>74 579.80</u>

	1960	1961
Dépenses	66 847.97	74 579.80
Recettes	63 020.30	66 217.11
Déficit	<u>3 827.67</u>	<u>8 362.69</u>
Déficit : SPR	1 321.13	934.90
Déficit : Educateur	3 827.67	8 362.69
Total	<u>5 148.80</u>	<u>9 297.59</u>

BILAN

Solde créancier	5 480.03	2 864.98
Carnet d'épargne	14 995.92	8 313.38
Titres	10 120.—	10 120.—
ACTIF	<u>30 595.95</u>	<u>21 298.36</u>
PASSIF	<u>—.—</u>	<u>—.—</u>

Résultats des exercices :

Fortune au 1.2.60 et au 1.2.61	35 744.75	30 595.95
Fortune au 31.1.61 et au 31.1.62	30 595.95	21 298.36
Diminution de fortune	<u>5 148.80</u>	<u>9 297.59</u>

CAISSE DE SECOURS

RECETTES :	1960	1961
Intérêts des titres et du carnet d'épargne, remboursement impôts anticipés, moins droits de garde	918.99	827.24
Remboursement obligations 1946	—.—	10 000.—
Recettes	<u>918.99</u>	<u>10 827.24</u>

DÉPENSES :

Souscription obligations 1961	—.—	10 120.—
Secours accordés	350.—	350.—
Dépenses	<u>350.—</u>	<u>10 470.—</u>
Recettes	918.99	10 827.24
Dépenses	<u>350.—</u>	<u>10 470.—</u>
Boni d'exercice	<u>568.99</u>	<u>357.24</u>

BILAN

Solde créancier	704.55	780.05
Obligations CFV	17 000.—	17 000.—
Actions CFV	1 390.—	1 390.—
Carnet d'épargne	12 864.94	13 146.68
ACTIF	<u>31 959.49</u>	<u>32 316.73</u>
PASSIF	<u>—.—</u>	<u>—.—</u>

Résultats des exercices :

Fortune au 31.1.61 et au 31.1.62	31 959.49	32 316.73
Fortune au 1.2.60 et au 1.2.61	31 390.50	31 959.49
BONI	<u>568.99</u>	<u>357.24</u>

FONDS DES CONGRÈS

Année 1960	Dépenses	Recettes
Avoir en caisse		3 477.03
Intérêts carnet d'épargne et impôts anticipés		102.43
Ouverture CCP du Congrès 1962	50.—	
Versement sur dit compte	950.—	
Frais de séances de la commission « Vers une Ecole romande »	770.40	
Solde pour balance	1 809.06	
Totaux	<u>3 579.46</u>	<u>3 579.46</u>

Année 1961

Avoir (carnet d'épargne)		1 809.06
Intérêts carnet d'épargne et impôts anticipés		62.38
Versements de participants à Crêt-Bérard		73.—
Versement au Congrès 1962	500.—	
Frais de séances de la commission « Vers une Ecole romande »	3 685.40	
Solde débiteur		2 240.96*
Totaux	<u>4 185.40</u>	<u>4 185.40</u>

* (Solde débiteur Fr. 2 285.35, moins solde carnet d'épargne Fr. 44.39.)

RÉCAPITULATION**des frais du XXX^e Congrès SPR 1962**

1. Versements au Fonds des Congrès	1960	1 000.—	
	1961	500.—	1 500.—
2. Frais de la commission « Vers une Ecole romande »	1960	770.40	
	1961	3 685.40	4 455.80
A déduire : Versements des participants à Crêt-Bérard			5 955.80
			73.—
Coût du Congrès 1962			<u>5 882.80</u>

GUILDE DE DOCUMENTATION

RECETTES	1960	1961
Solde créancier	605.96	4 416.71
Versements des abonnés	31 563.05	23 711.70
Remboursements	158.40	334.30
Du Département de l'instruction publique de Neuchâtel (dictées Nicoulin)	700.—	—.—
De la Commission d'évangélisation (Bible enseignée)	—.—	300.—
Recettes	<u>33 027.41</u>	<u>28 762.71</u>

DÉPENSES

Impressions	20 054.55	17 997.50
Clichés	1 094.05	526.35
Fournitures, enveloppes, cartons, bulletins de versement, listes de documentation et administration	1 019.85	1 261.—
Frais d'envois et de rappels . . .	1 147.75	933.80
Honoraires des collaborateurs et tri des fiches	1 954.50	2 645.80
Honoraires du directeur, de l'ad- ministrateur et du trésorier . . .	3 340.—	3 332.—
Dépenses	<u>28 610.70</u>	<u>26 696.45</u>
Recettes	33 027.41	28 762.71
Dépenses	28 610.70	26 696.45
Solde créancier	4 416.71	2 066.26

BILAN

Solde créancier	4 416.71	2 066.26
Carnet d'épargne	718.16	739.70
	<u>5 134.87</u>	<u>2 805.96</u>
Débiteurs	643.—	397.90
Matériel chez l'administrateur . .	22 000.—	30 316.—
ACTIF	<u>27 777.87</u>	<u>33 519.86</u>

RÉCAPITULATIONS**1960**

1. Balance des soldes	<i>Doit</i>	<i>Avoir</i>
BCV, compte courant	8 507.30	
Caisse	36.74	
Chèques postaux	2 057.25	
SPR		5 480.03
Caisse de secours		704.55
Guilde de documentation		4 416.71
	<u>10 601.29</u>	<u>10 601.29</u>

1961

1. Balance des soldes		
BCV, compte courant	2 841.60	
Caisse	10.99	
Chèques postaux	573.35	
Congrès	2 285.35	
SPR		2 864.98
Caisse de secours		780.05
Guilde de documentation		2 066.26
	<u>5 711.29</u>	<u>5 711.29</u>

2. Fortune nette Passif Actif**1960**

SPR		30 595.95
Caisse de secours		31 959.49
Fonds des Congrès (carn. d'ép.)		1 809.06
Guilde de documentation		27 777.87
Total	<u>—.—</u>	<u>92 142.37</u>

1961

SPR		21 298.36
Caisse de secours		32 316.73
Guilde de documentation		33 519.86
Fonds des Congrès (solde débiteur)	2 240.96	
Pour balance	84 893.99	
	<u>87 134.95</u>	<u>87 134.95</u>

RAPPORT**DE VÉRIFICATION DES COMPTES 1960-61**

Les vérificateurs soussignés, représentant les sections vaudoise et genevoise, ont examiné le 3 février 1962, les comptes de la SPR pour 1960-61. Ils ont procédé à des pointages étendus et approfondis tant dans les écritures que dans les pièces. Ils en ont constaté l'exactitude et la concordance. En félicitant le trésorier de son excellente et consciencieuse tenue des comptes, ils proposent à l'assemblée des délégués de lui en donner pleine et entière décharge, en le remerciant du travail accompli.

Lausanne, le 3 février 1961.

(Signé) A. Rochat SPV. P. Haubrechts.

Vœux : Les vérificateurs demandent instamment :

- une modification de forme de la publication des comptes ;
- la séparation nette, avec éventuellement CCP des comptes « Guilde » et « Educateur », de ceux de la SPR ;
- la prudence dans certains frais qui semblent prendre une trop forte extension.

(Signé) A. Rochat SPV. P. Haubrechts.

EFFECTIF DES MEMBRES SPR

	1960	1961
Vaud : actifs	1825	1875
auxiliaires	77	83
	<u>1 902</u>	<u>1 958</u>
Neuchâtel	402	401
Jura bernois	680	680
Genève : UIG MM.	172	180
UIG Dames	280	275
UAEE	95	96
	<u>547</u>	<u>551</u>
Valais	7	9
	<u>3 538</u>	<u>3 599</u>

Corseaux, le 23 avril 1962.

Le trésorier : **André Pulfer.**

Rapport de la Guilde de documentation

Notre Guilde poursuit une activité qui s'avère de plus en plus utile, publiant en 1961, six brochures nouvelles et trois en 1962. Ce rythme de production que d'aucuns estiment peut-être trop lent, paraît satisfaisant à la très grande majorité de nos 600 à 700 membres auxquels nous disons notre reconnaissance puisqu'ils nous permettent de maintenir nos prix à un niveau défiant toute concurrence, malgré la hausse survenue dans l'imprimerie.

Les ventes individuelles ont atteint en 1961 le chiffre de 18 862 fr. 55, ce qui constitue une moyenne de 9 à 10 envois par jour. Si l'on y ajoute les 1280 expéditions aux abonnés, on imaginera aisément le travail qu'accomplissent avec une ponctualité exemplaire notre administrateur et notre trésorier. En 1962, ces ventes ne ralentissent pas puisque pour les cinq premiers mois elles se montent à 9142 fr., témoignant ainsi de la notoriété que s'est acquise notre Guilde en terre romande et même en Suisse alémanique et à l'étranger d'où nous parviennent parfois des commandes.

Pour répondre aux vœux d'une pédagogie moderne bien comprise et à ceux des économistes et sociologues toujours plus nombreux qui demandent à l'école

d'entraîner l'enfant à un travail personnel et de lui « apprendre à apprendre », nous avons offert récemment à nos collègues les brochures de la CEL de Cannes qui constituent une collection d'une très grande valeur scientifique et pédagogique. Nous espérons que nos collègues romands sauront profiter de l'occasion que leur donne la Guilde de constituer une bibliothèque de travail grâce à laquelle notre école pourra s'adapter aux nécessités de la vie moderne.

Nous avons actuellement en préparation ou à l'impression : a) un cahier de calcul mental pour le degré supérieur ; b) un cahier de calcul pour la première année inférieure ; c) un livre de vocabulaire ; d) un livret de grammaire-orthographe ; e) le 3e volume de la Bible enseignée.

C'est beaucoup de travail et beaucoup de dépenses en perspective ; nous l'accomplissons avec plaisir puisqu'il rendra de très grands services aux enfants et à leurs maîtres. Nous savons que nous pourrions compter sur l'inlassable dévouement de notre administrateur, notre collègue Morier-Genoud et de son épouse, comme aussi sur la vigilance de notre trésorier A. Pulfer, dont l'éloge n'est plus à faire. Grâce à eux notre Guilde reste l'une des activités les plus fécondes de la Société pédagogique romande.

André Chabloz.

Budget du XXXe Congrès de la SPR, Bienne, 1962

Dépenses		Recettes	
1. Rapport du Congrès	Fr.	1. Cotisations extraordinaires	7 000.—
a) Commission du rapport et honoraires du rapporteur	Fr. 5 600.—	2. Publicité	
b) Frais d'impression	Fr. 16 300.—	a) dans le rapport	Fr. 11 000.—
2. Livret de fête	1 500.—	b) dans le livret de fête	Fr. 1 500.—
3. Imprimés	1 500.—	3. Cartes de fête	2 500.—
4. Insignes de fête	200.—	4. Vente de rapports	1 500.—
5. Location des salles	2 000.—	5. Subventions, dons et contributions diverses	17 000.—
6. Conférence de presse	500.—		
7. Concert, spectacles et divertissements	7 000.—	Total des recettes présumées	40 500.—
8. Frais de réception	3 000.—		
9. Frais d'administration	1 500.—		
10. Divers	1 400.—		
Total des dépenses présumées	40 500.—		

Budget 1962 de l'« Educateur »

	Comptes 1960	Comptes 1961	Budget 1962
I. Dépenses	Fr.	Fr.	Fr.
Factures d'imprimerie	56 605,17	65 073,30	66 000,—
Clichés	1 181,—	624,50	900,— ¹⁾
Honoraires a) rédacteurs	5 000,—	5 000,—	5 500,—
b) collaborateurs	3 610,35	3 168,75	5 100,— ²⁾
Administration - secrétariat	335,40	334,30	350,—
	66 731,92	74 200,85	77 850,—
II. Recettes non SPR			
Abonnements non SPR	4 455,95	4 140,80	5 600,— ³⁾
Publicité	18 233,50	20 109,30	21 000,—
Subventions - Numéros spéciaux	1 300,—	2 246,—	1 000,— ⁴⁾
	23 989,45	26 496,10	27 600,—
III. Solde à couvrir par les abonnements SPR	42 742,47	47 704,75	50 250,—
IV. Montants effectivement encaissés	40 172,75	40 172,75	40 200,— ⁵⁾
V. Déficits annuels	2 569,72	7 532,—	10 050,—

VI. Montants des abonnements pour 1962

Proposition commune du Comité central SPR et de la Conférence des présidents.

1. Augmentation des abonnements SPR

a) Abonnements ordinaires Fr. 12.75 + 2.25 = 15,—

b) UAEE Fr. 8.25 + 4.75 = 13,—

c) SPJ Fr. 6.25 + 4.75 = 11,—

2. Produit des nouveaux abonnements SPR

a) Abonnements ordinaires

Fr. $2\,756 \times 15,— = 41\,340,—$

b) UAEE $95 \times 13,— = 1\,235,—$

c) SPJ $680 \times 11,— = 7\,480,—$

50 055,—

¹ Moyenne des années 1958 à 1961 : Fr. 865,—

² Compte tenu de l'augmentation des honoraires à verser aux collaborateurs de l'« Educateur » et décidée à l'assemblée des délégués du 10-3-62.

³ Compte tenu de l'augmentation des abonnements non SPR à Fr. 20,— respectivement Fr. 25,— (Suisse-Etranger).

⁴ Compte tenu de la réduction, à partir de 1962, de la subvention allouée par la Commission nationale suisse pour l'Unesco.

⁵ Voir *Abonnement à l'Educateur*, p. 2, dans le dossier des documents remis aux délégués SPR pour l'assemblée du 10-3-62.

Organes et instances de la SPR pour 1962

Comité central

Président : Adrien Perrot, 18, la Haute-Route, Bienne. Tél. (032) 2 92 88.

Vice-président : Luc Monnier, 9, chemin des Tulipes, Bienne. Tél. (032) 3 87 47.

Vice-présidente : Mlle Denise Hanché, ch. Schole 13, Bienne. Tél. (032) 4 10 62.

Secrétaire : André Paroz, 5, rue d'Argent, Bienne. Tél. (032) 2 89 68.

Trésorier : André Pulfer, 13, avenue F.-Cornu, Corseaux-sur-Vevey. CCP (SPR) II 1978. Tél. (021) 51 41 45.

Rédacteur de l'« Educateur » : André Chabloz, 9, chemin des Clochetons, Lausanne. Tél. (021) 24 73 49.

Rédacteur du bulletin : Gustave Willemin, 1, avenue de l'Ain, Châtelaine, Genève. Tél. (022) 33 49 66.

Commissions permanentes

Commission pour le choix de lectures destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires

Président : Henri Devain, La Ferrière.

Vice-présidente : Mme N. Mertens, Vandœuvres, Genève.

Secrétaire-caissier : A. Chevalley, avenue Ruffy 79, Lausanne.

Commission romande des moyens d'enseignement

Président : André Chabloz, Clochetons 9, Lausanne.

Commission de la projection fixe

Président : Georges Cramatte, ch. Tuilerie 11, Porrentruy.

Commission de la Guilde de documentation scolaire

Président et directeur : André Chabloz, Clochetons 9, Lausanne.

Administrateur : M. Morier-Genoud, Veytaux-Montreux.

Caissier SPR et caissier de la Guilde : André Pulfer, avenue F.-Cornu 11, Corseaux près Vevey. CCP (SPR) II 1978.

Services

Service de placement, de vacances et de voyages

André Pulfer, avenue F.-Cornu 11, Corseaux (près Vevey)

Service de correspondance et d'échanges interscolaires

Mlle Denise Hanché, ch. Scholl 13, Bienne.

Délégations permanentes

a) Société suisse des instituteurs :

1. Comité de coordination SLV - SPR : Adrien Perrot, Bienne, André Paroz, Bienne.

2. Fondation de cures et de séjours : André Pulfer, Corseaux.

3. Tableaux scolaires suisses : Jean-Pierre Zaech, Bienne, André Chabloz, Lausanne, suppléant.

b) Commission nationale suisse pour l'Unesco, section éducation : Adrien Perrot, Bienne.

c) Pro Juventute - Journaux d'enfants : Adrien Perrot, Bienne.

d) Auberges de jeunesse : André Pulfer, Corseaux.

e) Ligue suisse de littérature pour la jeunesse : Mme France Liengme, Lausanne.

f) Croix-Rouge suisse de la jeunesse : Mlle Denise Hanché, Bienne.

g) Groupe suisse pour l'encouragement de la relève des cadres professionnels et scientifiques (commission Hummler); sous-commission du dépistage des élèves capables dans les régions campagnardes et montagnaises : André Paroz, Bienne.

Comité d'organisation du XXXe Congrès

Président : Adrien Perrot, Bienne.

Vice-présidents : Marc Haegeli, Les Reusilles; Charles Ammann, Bienne; Charles Jeanprêtre, Bienne.

Trésorier : Lucien Bachmann, Bienne. CCP : IVa 7835, XXXe Congrès SPR.

Secrétaires : Mlle Lucienne Schumacher, Bienne. Jean-Claude Serquet, Bienne.

Sections cantonales

I. Société pédagogique neuchâteloise et section VPOD (SPN)

Président : Vacant.

Vice-président et bulletinier : Willy Guyot, rue G.-Perrenoud 40, Le Locle.

Secrétaire : André Blaser, Peseux.

Caissier : Claude Grandjean, Le Mont-de-Travers.

II. Société pédagogique vaudoise (SPV)

Président : Georges Ehinger, chemin du Village 47, Lausanne.

Vice-président et caissier : André Rochat, Premier.

Secrétaire : Mlle Françoise Waridel, Plaine 84, Yverdon.

Bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz.

Préposé aux affaires pédagogiques : Jean-François Ruffeta, Praz-Sort 4, Bussigny.

III. Société pédagogique jurasienne (SPJ)

Président : Marc Haegeli, Les Reusilles.

Vice-président et bulletinier : Henri Devain, La Ferrière.

Secrétaire : Mlle Emeline Landry, Nord 17, Tramelan.

Caissier : Willy Gerber, Villeret.

IV. Union des instituteurs genevois. Section des Messieurs (UIG - Messieurs)

Président : Roger Journet, 2, rue des Délices, Genève.

Vice-présidents : Mario Soldini, avenue Pierre-Odier 28, Genève. Georges Gallay, Vernier.

Trésorier : Pierre Haubrechts, route de Meyrin 17, Genève.

Secrétaires : Claude Goy, Grand-Pré 57, Genève; René Martin, chemin Pierre-Longue 16, Gd-Lancy.

Bulletinier : Etienne Fiorina, Céligny.

V. Union des instituteurs genevois. Section des dames (UIG - Dames)

Présidente : Mlle M.-L. Vachoux, Versoix.

Vice-présidentes : Mlle J.-M. Marta, rue Micheli-du-Crest 15, Genève; Mme L. Mermoud, rue Pré-Naville 1, Genève.

Secrétaire : Mme B. Deslarzes, avenue de Champel 13c, Genève.

Trésorière : Mlle Lucette Schwindt, Cours-de-Rive 7, Genève.

Bulletinière : Mlle Jeanne Marta, rue Micheli-du-Crest, 15, Genève.

VI. Union amicale des écoles enfantines (UAEE)

Présidente : Mme Madeleine Meyer de Stadelhofen, avenue Beau-Séjour 23, Genève.

Vice-présidente et bulletinière : Mme Camille Gremaud, boulevard du Pont-d'Arve 9, Genève.

Trésorière : Mme Renée de Morpurgo, rue des Asters 18, Genève.

Secrétaires : Mmes Simone Martin-Coulin, quai Eco-le-de-Médecine 6, Genève; Elise Cavin, rue des Char-milles 36, Genève; Mlle Françoise Tréand, rue de Can-dolle 9, Genève.

Bulletinière : Mme Camille Gremaud, boulevard du Pont-d'Arve 9, Genève.

VAUD
VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier :
Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Congrès SPR

1. *Congé.* Les collègues qui désirent se rendre à Bienne voudront bien procéder de la même façon que pour le congrès SPV : présenter leur demande de congé aux autorités communales.
2. Prière à tous ceux qui connaissent des membres honoraires de la SPV de leur faire savoir qu'on peut obtenir le rapport, le programme général, le bulletin d'inscription auprès de M. Ch. Ammann, rue des Bergers 7, Bienne.
3. Les membres actifs qui n'auraient pas reçu le rapport peuvent le demander à la même adresse.

Comité central SPV.

Section de Vevey

Le comité rappelle et recommande vivement la visite de la maison Klausfelder, à Vevey, fixée au mercredi 13 juin prochain.

Rendez-vous à 14 heures devant le bâtiment.

On peut encore s'inscrire auprès du président de section.

AVMG - Cours de natation et jeu

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise le mercredi 20 juin un cours de natation et jeu dirigé par M. Gueissaz. Ce cours aura lieu à la piscine de Penthalaz et débutera à 14 h. 30 — rassemblement des participants devant l'entrée de la piscine. Renvoi en cas de mauvais temps au mercredi 27 juin. Se renseigner, en cas de doute, auprès du tél. No 11 à Lausanne au cours de la matinée du mercredi 20 juin.

Invitation cordiale à tous. Remboursement de la moitié des frais de transport aux membres AVMG. Inscription obligatoire en s'annonçant au directeur, M. Gueissaz, route de St-Cergue 47, Nyon, 2 jours avant l'ouverture du cours. Assurance facultative : 2 fr. 80.

Le chef technique : R. Yersin.

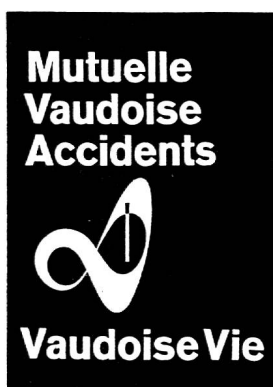
Objet trouvé

A l'issue de l'assemblée de Renens, il a été trouvé un gant de dame, cuir noir, intérieur tricot blanc, main droite.

Prière de le réclamer au bulletinier.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie



La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

La société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat

vous conduira dans vos sites préférés...



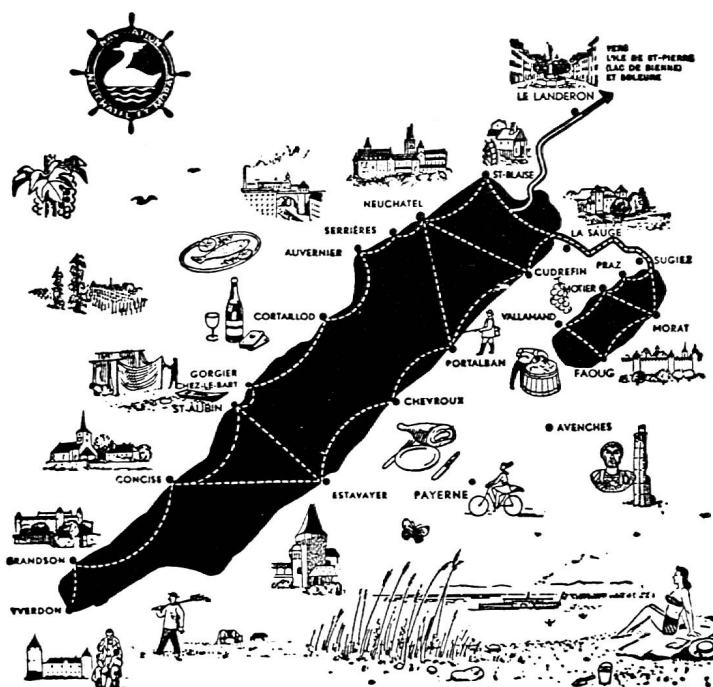
... et vous propose une croisière sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne et les idylliques canaux de la Broye et de la Thielle.

Services réguliers d'été :

- Neuchâtel-Estavayer (via Cudrefin-Portalban)
- Neuchâtel-Estavayer (via Cortailod-St-Aubin)
- Neuchâtel-Ile de St-Pierre - Bienne
- Neuchâtel-Morat (via canal de la Broye)
- Morat-Vully et tour du lac

Conditions spéciales pour écoles.

Sur demande, organisation de bateaux spéciaux à conditions favorables pour toutes destinations des trois lacs.



Renseignements : Direction LNM, Maison du Tourisme, Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12

Vos courses d'école en car avec

Charles Mauron

LA CHAUX-DE-FONDS Serre 37 Tél. (039) 2 17 17

Pour vos tricots, toujours les LAINES DURUZ

Croix-d'Or 3
GENÈVE

Café du Théâtre Neuchâtel

Le « stamm » du corps enseignant
On y trouve son coin, sa table, ses amis

Quelle famille serait prête à

échanger son domicile

pour 2-3 semaines dans la période du 16 juillet au 11 août 1962, avec une famille d'instituteur de 5 enfants de 2 1/2 à 17 ans, contre une villa avec jardin, cuisinière électrique, chauffe-eau, bain, 6 chambres, 6 lits normaux et 1 d'enfant ?
Réponses à : O. Wildberger, Reiatstrasse 25, Schaffhausen. Tél. (053) 5 77 60.

Alkoholfreies
HOTEL-RESTAURANT

OBERBERG

NEUHAUSEN AM RHEINFALL

Si votre classe visite la Chute du Rhin ne manquez pas de loger ou de vous ravitailler chez nous. Dépendance spécialement installée pour le logement d'écoles et de touristes.
Tél. (054) 5 14 90.

Téléférique Loèche-les-Bains - Col de la Gemmi

altitude : 1410-2322 mètres. Le nouveau téléphérique vous amène en huit minutes au sommet du col de la Gemmi. Billets spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus sur demande.

Téléphone (027) 5 42 01

Les Horizons Bleus

SIGNAL DE BOUGY - Tél. 76 52 00

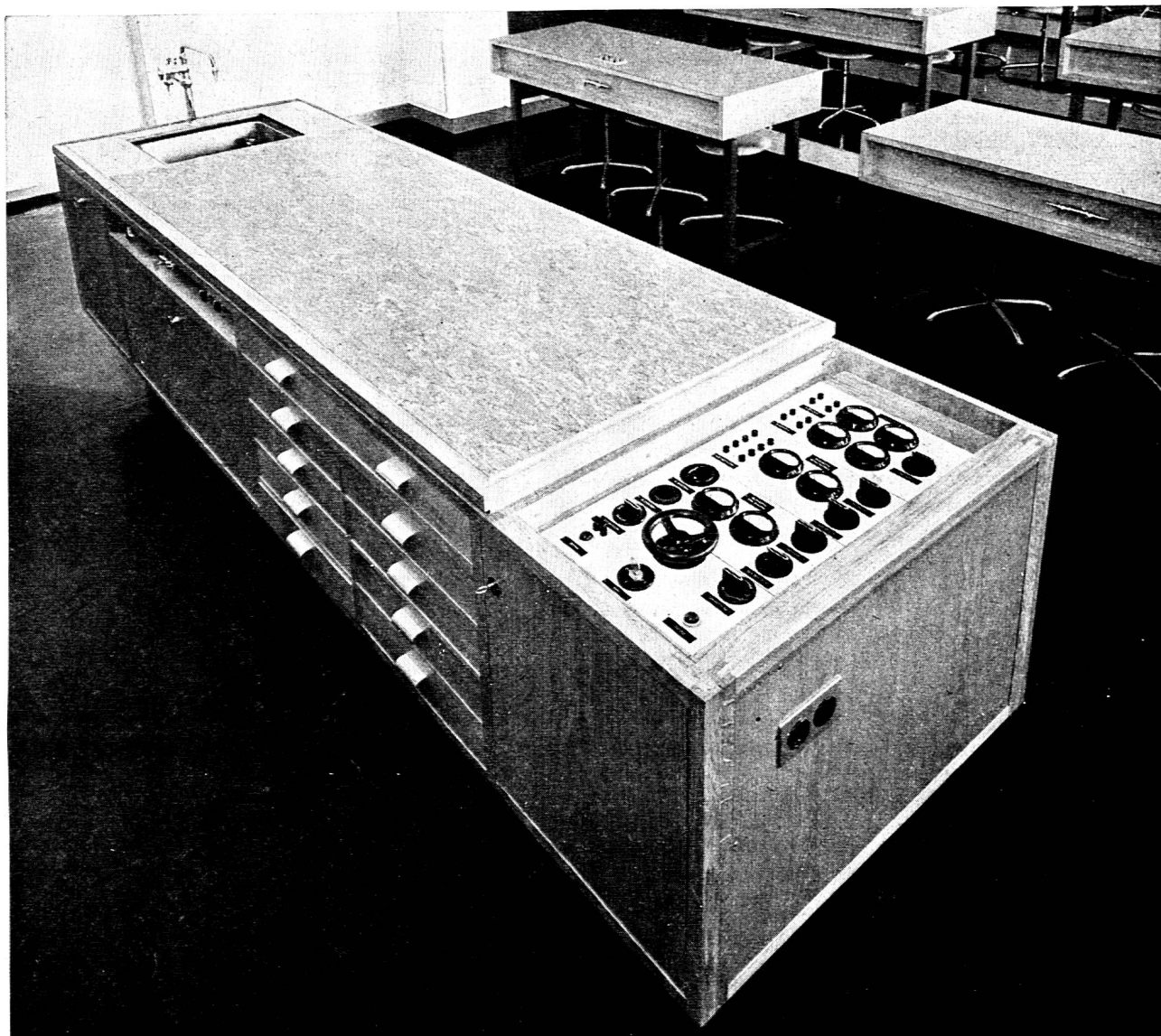
Edouard Strange, propr.

Sporthotel Wildtrubel à la hauteur du Col de la Gemmi

2322 mètres d'altitude, téléphone (027) 5 42 01.

Le col de la Gemmi est ouvert à partir du 15 juin. Prix spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus et tarifs sur demande.

Fam de Villa.



Tables d'alimentation

SIEMENS met à votre profit sa grande expérience dans la construction de tables universelles d'alimentation, munies de transformateurs variables et de redresseurs au sélénium, destinées à l'enseignement expérimental de la physique et de la chimie.

Les types normalisés ont subi avec succès les épreuves de l'ASE et sont recommandés par la commission des appareils de la Société Suisse du Personnel Enseignant, étant spécialement adaptés pour les classes supérieures des écoles techniques.

Les différentes exécutions — transportables, roulantes ou fixes — sont livrables du stock.

Ne manquez pas de nous demander des références et des offres sans engagement, car nos spécialistes sont à votre disposition.

S. A. des Produits Electrotechniques Siemens

Zurich (051/25 36 00) Berne (031/2 98 97) Lausanne (021/22 06 75)

GENÈVE**GENÈVE****Rappel**

Chers amis,
Nous espérons vous retrouver nombreux jeudi 7 juin,

à 8 h. 30, Plaine de Plainpalais, côté Rond-Point, pour
notre *course surprise*.

(Pour tout renseignement tél. No. 33 25 85.)

Le Comité

NEUCHÂTEL**NEUCHÂTEL****Société pédagogique neuchâteloise Section cantonale VPOD****Compte rendu financier pour l'année 1961****Entrées**

Fr.

Estampilles : 16 653 à 1 fr. 90	31 640,70
520 à 0 fr. 70	364,—
234 à 0 fr. 20	46,80
Ristournes de la CF	2 464,60
Primes de recrutement	34,—
Subvention pour l'« Educateur »	1 935,—
Ristourne primes d'assurances RC	297,30
Total des entrées	36 782,40

Sorties

Estampilles : 16 653 à 1 fr. 30	21 648,90
520 à 0 fr. 70	364,—
234 à 0 fr. 20	46,80
A la SPN, part sur cotisations	11 849,25
Propagande et délégations	268,30
Cotisations Cartel cantonal syndical (4 ans) et VPOD	1 064,10
Aux caissiers (groupes et section).	975,25
Total des sorties	36 216,60
Entrées	36 782,40
Sorties	36 216,60
Boni	565,80

Bilan au 31 décembre 1961

Caisse	51,60
Chèques postaux	833,65
Total de l'actif	885,25

Actif au 31 décembre 1961	885,25
Actif au 31 décembre 1960	319,45

Augmentation 565,80

Les Hauts-Geneveys, le 31 décembre 1961.

S.E. ou O. Georges Treuthardt,
caissier de section

**Assemblée générale des membres non affiliés
à la Fédération suisse du personnel
des services publics**

Les membres de la SPN non affilié à la VPOD étaient très nombreux à cette assemblée. Après avoir nommé les deux délégués au comité central, M. Paul Grandjean et Mlle Anne-Marie Lüscher et un suppléant, les deux vérificateurs de comptes et un suppléant et le cinquième membre du comité de gérance du groupe des membres SPN, non affiliés à la VPOD, nous nous sommes occupés du projet sur le règlement de la gérance du Fonds spécial.

La discussion a été très fournie.

M. J.

Guilde de documentation

Par suite de nombreuses commandes, le N° 143 — Huitante
fiches pour enseigner la 1^{ère} dizaine — est épuisé.

Hôtel du Raisin**Villeneuve**

Maison fondée en 1888
A côté du débarcadère

Famille Ch. Ammeter

Restauration soignée - Vins de premier choix

Spécialité : filets de perches

Grande terrasse et salle à manger au quai

**GAY-
RIVAGE**

Ami GAY, propr.
Tél. (021) 75 17 28

Terrasse ombragée au bord du lac

Les écoles sont bien accueillies

SPÉCIALITÉ DE POISSONS
PÊCHERIE DE LA MAISON

HOTEL-RESTAURANT

ROLLE Lac Léman / Suisse



L'AGENCE DE VOYAGE

WAGONS-LITS // COOK

avec ses 400 agences est partout dans le monde

Téléphonez ou venez

4, rue du Mont-Blanc . Genève . Tél. (022) 31 21 30



Téléférique Wengen - Männlichen

Le plateau du Männlichen (2230 m. d'alt.), une terrasse panoramique inégalable au centre de la région de la Jungfrau, et point de départ pour **belles excursions** faciles à Wengen, Kleine Scheidegg ou Grindelwald, un but de promenade scolaire idéal pour écoliers de tous âges.

Tarifs pour courses d'école :

Ecoliers jusqu'à 16 ans :	Course simple :	Fr. 1.90
	Aller - retour :	Fr. 2.80
Ecoliers de 16 à 20 ans :	Course simple :	Fr. 3.10
	Aller - retour :	Fr. 4.60

Renseignements : Direction du Téléférique Wengen-Männlichen. Tél. (036) 3 45 33



L'eau qui fait du bien!



Henniez-Lithinée S.A., Henniez

Chalet du Val d'Arpettaz Champex

à 30 minutes du lac. Restauration, dortoirs avec couchettes. Arrangements pour écoles et sociétés.

C. LOVEY, propriétaire

Tél. (026) 6 82 21

UN SOUVENIR INOUBLIABLE !

Offrez à vos élèves une sortie dans le pittoresque Loetschental (Valais), à

FAFLERALP (1800 m.)

avec sa riche flore alpine, ses forêts de mélèzes, ses lacs de montagne, ses glaciers étincelants et ses sommets recouverts de neige éternelle. Vous trouverez dans les **HOTELS FAFLERALP** bonne chère et bon gîte. **Prix spéciaux pour les écoles.** Car postal Gampel-Goppenstein-Blatten. Prospectus et renseignements par H. Gürke, dir. des Hôtels Fafleralp - Tél. (028) 7 51 51.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

L'AVERSE

*Le jardin frémit sous l'averse.
Un noble lis baisse le col.
Le liseron que l'eau transperce
Ferme son petit parasol.*

*Un ruisseau brun court dans l'allée
Avec des fétus pour youyous.
Il éclabousse l'azalée
Et culbute de blancs cailloux.*

*L'averse joue une sonate
Sur la rhubarbe, les fraisières,
A fendre le cœur des tomates
Rouges de peur sous leurs osiers.*

*Seul satisfait de ce déluge,
Un ventripotent limaçon
D'une laitue a fait refuge
Et s'y prélassa sans façon.*

Alexis Chevalley.

Anthologie de poèmes d'enfants

Poète lui-même, Pierre Coran assume, à l'Ecole normale de l'Etat, à Mons, la responsabilité d'une classe d'application. Il a entrepris une étude de la poésie enfantine à travers le monde. Et il cherche dans tous les pays la documentation qui lui est indispensable.

Aussi aimerait-il avoir des poèmes ou des textes poétiques d'enfants suisses. De petits dessins illustrant ces poèmes seraient également les bienvenus.

Ces poèmes seront édités sans versement de contribution financière, comme en réclament maints auteurs d'anthologies... Chaque participant ou collaborateur recevra gratuitement un exemplaire de l'ouvrage dès qu'il aura paru.

Ce projet intéressera plusieurs instituteurs sans doute, qui n'oublieront pas d'indiquer le nom et l'âge des auteurs des textes envoyés.

Pierre Coran, qui est animé d'un bel enthousiasme et a

BLOUSONS PÉDAGOGIQUES

Mon vieil ami l'inspecteur m'a dit :

« Ne pourriez-vous pas à l'Ecole normale, exiger de vos jeunes qu'ils s'habillent décemment ? Qu'ils remplacent leurs corsaires ou leurs velours côtelés par des pantalons, leurs pullovers roulés ou leurs blousons par un paletot ? Même sans cravate, même sans blouse blanche, un instituteur peut conserver l'allure d'un chrétien ! »

Que répondre à l'inspecteur... Les habits qu'il critique, de teint douteux, se portent même usés à la corde, solution économique pour les familles des normaliens ! Mais surtout ils sont l'ultime manifestation d'adolescents encore en réaction contre les aînés. Ils sont, avec le port de la barbe, des témoignages passagers de la naissance d'une personnalité adulte.

Nous essayons bien, à chaque occasion, d'inviter nos jeunes stagiaires au conformisme, mais sans beaucoup de succès. Je me suis même attiré une fois cette réponse impertinente, mais pleine de finesse : « Mais vous nous dites, Monsieur, qu'il nous faut chercher à diminuer la distance qui sépare l'enseignant de l'enseigné ! »

J'ai dû avouer que bien des animateurs de jeunesse, même dans les milieux ecclésiastiques, adoptent, par un inconscient cabotinage, une tenue débraillée qui leur vaut des succès auprès des adolescents. Mais j'ai ajouté aussi que l'instituteur a une fonction sociale et que, quand il s'agit d'enfants, le sans-gêne vestimentaire nuit à son autorité.

Au fond, l'inspecteur a raison d'insister : tôt ou tard, le jeune instituteur, puisqu'il a passé dans le clan des aînés, va se construire un personnage adulte. Pourtant nous connaissons d'excellents instituteurs (voir frontispice de l'« Educateur », 13. 12. 61. !), des originaux et des artistes, atteints d'un non-conformisme incurable !

Nous allions dernièrement, l'inspecteur et moi, faire de bienveillantes représentations à un jeune remplaçant qui, depuis un mois, scandalisait le village par sa tenue bohème et sa chevelure hirsute. On l'appelait, nous avait-on dit, le manaû... *

O miracle, nous nous étions dérangés pour rien ! Il avait compris. Tenue simple, sans cravate, mais soignée ! Il n'y avait plus que la chevelure... mais patience, ça viendra !...

Notre rôle, à nous les aînés, c'est d'aider nos jeunes collègues à se débarrasser de leur chrysalide d'adolescent, c'est de leur montrer qu'ils n'ont aucun intérêt à mécontenter leurs autorités scolaires et à indisposer la population par leur tenue « zazou ».

A. Ischer.

* Manaû (Ne - Doubs) = croquemitaine.

suscité à Mons parmi les jeunes tout un mouvement littéraire, voit aussi dans cet essai d'anthologie enfantine un moyen d'unir écoliers et éducateurs de pays divers. Il termine son appel en espérant que « notre pays sera représenté dignement et que malgré la distance et les

frontières qui nous séparent, nous pourrions nous sentir proches comme peuvent l'être des frères véritables ».

Les envois sont à adresser, sans trop tarder si possible, à M. Pierre Coran, 79, Cité du Bois, Mons (Belgique).

Henri Perrochon.

LE DESSIN

Edition romande de ZEICHNEN UND GESTALTEN
organe de la SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE DESSIN

Rédacteur : C.-E. Hausammann
Place Perdtemps 5 NYON

Troisième année

4

Notre village

Mosaïque murale de $2,7 \times 2,7$ m.

Classe de 5^e, Niderglatt, ZH.

Catelles et planelles.

En automne 1958, la commission scolaire pria notre collègue Werner Spillmann de lui proposer une décoration pour le nouveau collège de Niderglatt, puis acceptait sa suggestion d'une mosaïque exécutée par une classe.

Les considérations suivantes ont déterminé le choix de cette classe :

La mosaïque exige une représentation plane. Il fallait donc que les élèves puissent encore s'exprimer sans contrainte extérieure dans cet esprit.

La mosaïque exige d'autre part une certaine habileté manuelle, donc des élèves point trop jeunes.

A l'époque, une seule classe de l'école semblait répondre à ces deux conditions : en tout cas aucun de ces élèves de 5^e (11 ans) n'était encore préoccupé par des questions de perspective, et l'on pouvait admettre que leur développement ne risquait pas d'être défavorablement modifié sur ce point par les difficultés techniques.

Maquette. Sept groupes de trois ou quatre élèves dessinaient au format du tableau noir « Notre Village » : la Glatt, l'Eschenberg, des fermes, des paysans au travail, une usine, des ouvriers, des habitations — dont une maison locative, une mère étendant sa lessive, l'ancien collège, la gare étaient les éléments caractéristiques choisis d'emblée, auxquels vint s'ajouter en cours de travail une auto postale.

Les élèves qui s'étaient distingués dans les esquisses de ces détails furent chargés de composer le projet définitif dont la gamme colorée était limitée aux teintes disponibles dans les catelles : on ne trouve, par exemple, pas de rouge pur. La composition devait tenir compte de la situation de la mosaïque dans une cage d'escalier. Le projet soumis à la commission scolaire trouva son approbation.

Technique. A la pose directe des pierres dans le mortier, on a préféré la technique indirecte qui permet des repentirs. Le dessin étant reporté grandeur nature sur du papier d'emballage (3×3 m.), on y fixe — au moyen d'une colle soluble

à l'eau — les émaux présentés à l'en-droit (fig. A). Les lignes de l'esquisse n'ont pas valeur absolue, la forme des objets doit au fur et à mesure être adaptée aux contingences du matériau. Pour découper les catelles, on utilise un diamant, de fortes tenailles ainsi qu'un marteau.

Le maître découpe ensuite le papier en morceaux d'environ 30×40 cm. et les élèves peuvent procéder au **renversement** : collage d'un nouveau papier sur l'endroit, dégagement de l'envers (fig. B). Ces morceaux garnis de mortier sont appliqués à l'endroit convenable du mur : il est nécessaire qu'un carreleur fasse ce travail (fig. C). Le papier ramolli avec une éponge et de l'eau, puis râclé, on garnit les joints avec un mortier fin et celui-ci une fois sec, il faut encore soigneusement nettoyer la surface de la mosaïque avec une poudre à carrelage et une brosse métallique.

Coût. Catelles et planelles, tant pour les essais que pour la réalisation, inclus port et sablage (mesure nécessaire pour supprimer les reflets), soit environ 10 m^2
Outillage et fournitures diverses
Salaire du carreleur

Fr. 200.—

120.—

180.—

Total 500.—

Travail des élèves. (Principalement en dehors des heures d'école.)

Projets et maquettes	30 h.
Mosaïque (essais, composition définitive)	40 h.
Renversement	20 h.
23 élèves	90 h.

Chaque élève a travaillé environ 20 heures.

Travaux d'adultes. Découpage	3 h.
Ajustage des morceaux après le renversement	10 h.
Pose (avec le carreleur)	12 h.
Nettoyage	5 h.
	30 h.

Tous ces travaux se sont déroulés au cours du semestre d'hiver de même que la préparation des matériaux (14 h.) et l'administration (16 h.).

Conclusion. L'heureuse collaboration de la commission scolaire et du maître — qui s'est imposé un énorme travail supplémentaire — a permis de mettre à la place d'honneur un ouvrage collectif (dont nous avons en d'autres occasions relevés les mérites) en l'élevant au rang de décor durable dans un collège neuf. Nous nous réjouissons de voir cet exemple suivi et de pouvoir en présenter ici l'écho.

H. Ess



Les abeilles

Papier fort, satiné, format A5 (14,8 × 21 cm.).

Crayons de couleurs.

Cinquième classe (11 ans), Uitikon, ZH.

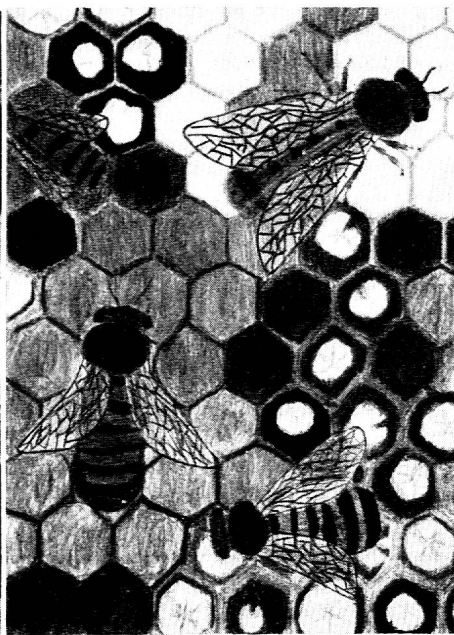
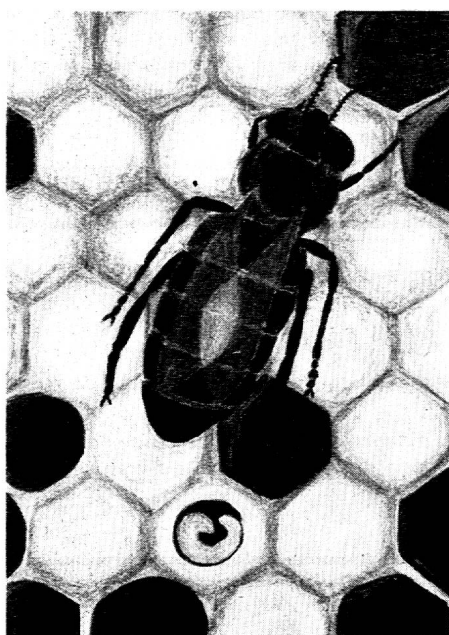
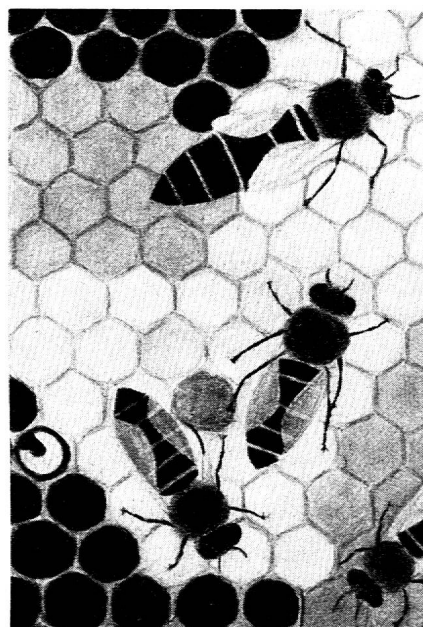
En mai passé, nous fut offert un petit essaim. Un rayon enchâssé entre deux carreaux de verre : nous avions une ruchette d'observation reliée à l'air libre par un trou de vol percé à travers l'encadrement de la fenêtre.

Les maîtres qui ont déjà eu l'occasion d'élever des abeilles en classe savent le profit que retirent les élèves d'une observation directe (Cf. **N° spécial de la « Schweiz. Lehrerzeitung », 47/1959**). Mes élèves, eux aussi captivés, passaient leurs récréations dans un parfait silence devant notre installation et à la sortie de classe on avait peine à les arracher à leur contemplation. C'est qu'ils pouvaient tout voir : la ponte de la reine, œuf après œuf, la construction des cellules, le nourrissage des larves, les butineuses avec leurs pelotes de pollen doré dansant sur la planchette de vol

centré sur nos avettes. Il y eut d'abord les croquis dans le cahier de sciences : les diverses abeilles, dessinées tantôt librement, tantôt d'après projections dans une demi-obscurité. Certains élèves avaient même apporté une loupe, quelques-uns ont disposé du microscope. D'un grand nombre de photos coupées dans diverses revues, nous avons sélectionné les meilleures des plus grandes pour les examiner à fond et les discuter. Mais surtout le film « La vie de l'abeille » (**N° 4541 — Centrale du film scolaire, Berne — 16 mm. en couleurs**) nous fut d'un grand enrichissement. L'ayant divisé en une bonne douzaine de « chapitres », nous les avons revus et étudiés l'un après l'autre de quatre jusqu'à sept fois.

Chaque élève a encore noté plusieurs croquis très libres dans son cahier de dessin. Puis chacun ayant en mains une abeille morte ramassée devant le trou de vol, nous avons récapitulé ensemble les détails de toutes les formes (comme nous le ferons encore plus tard pour les couleurs). Enfin j'invite les enfants à dessiner, sur la feuille que je viens de leur distribuer, un **gros plan** de rayon, en commençant par les abeilles au travail. La plupart retournent librement observer leur modèle chaque fois qu'un doute

nous résoudre à utiliser une règle pour tracer de légères parallèles verticales du haut en bas de la feuille. Chacun calcule leur intervalle en fonction de la grosseur des abeilles qu'il a dessinées, puis à l'aide de ces axes construit à main levée des cellules aussi régulières que possible.



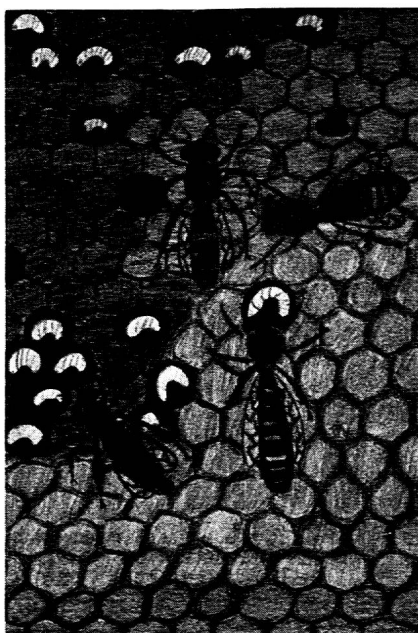
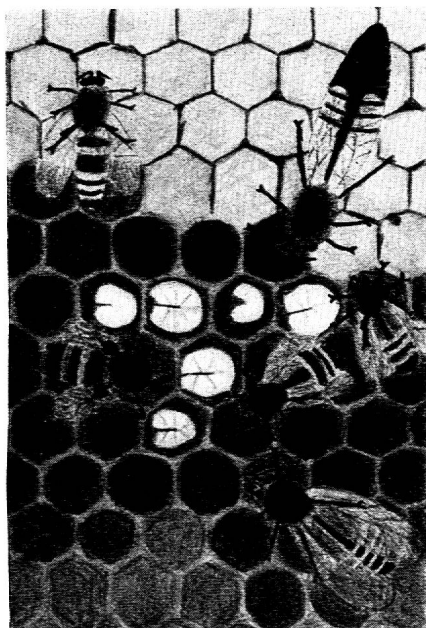
(Cf. « Science et Avenir » N° 156, fév. 1960, — 179, janv. 1962 — von Frisch « Vie et mœurs des abeilles », éd. Albin-Michel), les abeilles naissantes aidées par leurs aînées à se hisser hors de leur étui un peu juste, les faux bourdons tenus à l'écart des menus trop maigres — la saison était pluvieuse, en effet. Comme tout le reste de notre enseignement, le dessin fut aussi durant ce mois

s'élève ; il y a tout de même des élèves pour représenter des ailes informes ou accrocher les pattes à l'abdomen, et à ceux-ci, trop confiants en un hypothétique savoir, je dois leur ordonner d'aller regarder encore.

C'est seulement quand un groupe bien vivant d'abeilles est au point que nous entreprenons de dessiner les alvéoles : tous nos essais échouent et nous devons

Sans attendre que tous aient complètement mis en place leur composition, nous commençons à étudier les problèmes que pose le coloriage, étape par étape. Je pouvais compter — après des exercices poussés en 4^e — sur une bonne technique de la pose de couleurs plates, couvrantes, aux teintes exactement nuancées par un judicieux mélange des différents crayons.

Ayant d'abord examiné l'apparence du thorax (doux, duveteux — travailler en rond), puis la tête (foncée, les yeux à facettes à leur place ainsi que les petites antennes), les pattes (plutôt trop fines que trop épaisses, convenablement articulées), l'abdomen apparaissant entre les ailes (sombre avec d'étroites bandes claires — rondeur bien suggérée par le va-et-vient du crayon) et les ailes enfin (membraneuses, irriguées par de nombreuses veines, transparentes et brillantes). Après cet exercice, chacun reprend son travail personnel.



Les cellules des rayons n'exigent pas autant d'analyse. Ouvertes, elles sont sombres, leurs bords clairs, et l'on y peut souvent voir du miel ou des larves. Les alvéoles fermées sont recouvertes d'un opercule rugueux plutôt clair, avec des bords foncés. Les sommets des hexagones sont plus ou moins renforcés de sorte que souvent les cellules paraissent presque rondes à l'intérieur. Nous disposons les cellules ouvertes et fermées de manière que les abeilles marchent soit sur des opercules, soit sur les parois, mais aussi en faisant con-

traster les thorax et les abdomens sombres avec la cire claire. Terminer en rajoutant quelques accents pour animer les parties trop monotones du fond.

Quinze à vingt heures de travail sur un seul sujet ont donné l'occasion à cette classe de me présenter trente solutions différentes et bien personnelles qui ne témoignent pas seulement de la recherche persévérante d'une représentation exacte, mais souvent aussi d'un choix judicieux entre détails significatifs et détails superflus.

Hans Koechli.

Orientation professionnelle

Sous les auspices de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis (Asoppa) et de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, un cours de perfectionnement destiné aux conseillers de profession et psychologues romands aura lieu à Bulle, cet été, du 16 au 21 juillet.

Les participants entendront des spécialistes suisses

et étrangers qui présenteront des études se rapportant à la pédagogie, à la psychologie et à l'économie du pays. Le programme prévoit également de nombreux travaux pratiques.

C'est l'Asoppa à Zurich, 8, Seefeldstrasse, qui prend les inscriptions.

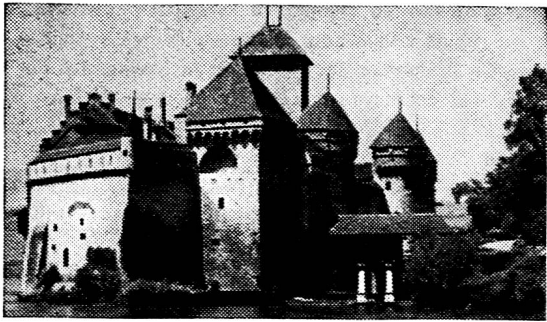
Le cours sera dirigé par M. James Schwaar, vice-président de l'Asoppa, ancien membre du comité international d'orientation professionnelle.

A la Guilde de documentation de la SPR commandez :

POUR LE CALCUL

N° 101 :	127 fiches pour l'étude des fractions ordinaires	5 fr.
N° 117 :	56 fiches, problèmes graphiques (degré moyen)	1 fr. 50
N° 118 :	30 fiches graduées pour le degré moyen	1 fr. 20
N° 154 :	56 fiches de calcul, 2 ^e année	3 fr.
N° 159 :	fiches de problèmes 2 ^e année	3 fr.

S'adresser à M. Morier-Genoud, Veytaux/Montreux.



VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON

près de Montreux

Entrée gratuite pour les classes primaires officielles

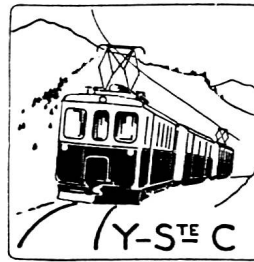


*Beau-Rivage
Neuchâtel*

Mobilier scolaire

L'Ecole d'agriculture de Marcelin s/Morges offre une quarantaine de tables, encore en bon état, à des conditions très avantageuses.

Tél. (021) 71 14 51.



La course d'école
idéale !

**Sainte-Croix
Le Chasseron
L'Auberson**

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon.
Tél. (024) 2 22 15.

L'hôtel-pension

Lac d'Geschinen

s. Kandersteg O.B. (1600 m. d'altitude) se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et sociétés. **Lits, dortoirs.** David Wandfluh-Berger.
Tél. (033) 9 61 19

TÉLÉPHÉRIQUE



1800 mètres

Magnifique point de vue et départ d'excursions
en plein centre des Alpes Vaudoises

Taveyannaz - Solalex - Anzeindaz

Demandez tous renseignements à la Direction à Gryon

Prix spéciaux pour écoles

CINÉMA

A vendre, à prix avantageux, un projecteur cinématographique, 16 mm sonore, utilisé quelques heures. (A choix entre le MICRON XXV et le KODASCOPE.)

A la même adresse : 1 écran perlé 210 X 160.

1 LEITZ PRADO 250 pour diapos et films fixes.

Ecrire à l'administration de l'« Educateur » sous chiffre 4680.

Confiez le soin de vos VACANCES à l'Agence



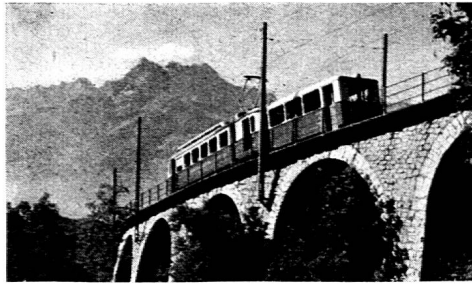
AUDERSET & DUBOIS
GENÈVE

... vous serez ravis

16, pl. Cornavin - Tél. (022) 32 60 00

Grand choix de **CIRCUITS - AVION - BATEAU - CAR**

Demandez notre brochure illustrée gratuite.



Les automotrices du chemin de fer AIGLE - LEYSIN desservent une région idéale pour courses d'écoles et touristiques : Plateau de Prafandaz, lacs d'Aï et de Mayen, La Berneuse, tours d'Aï et de Mayen.

Tarif pour écoles en 2e classe

Parcours	1er degré jusqu'à 16 ans		2e degré de 16 à 20 ans	
	s. c.	A R	s. c.	A R
Aigle				
Leysin-Village	0.80	1.20	1.40	2.10
Leysin-Feydey	1.00	1.50	1.60	2.40

Billets d'excursion, valables un jour : Aigle - Leysin - Berneuse (Aï), 2048 m., en téléphérique, à Fr. 7.50 - Enfants Fr. 4.—.

La Pouponnière

LAUSANNE, av. Beaumont 48 Tél. 22 48 58

Ecole cantonale de puériculture placée sous le contrôle de l'Etat.

Forme :

des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

Age d'admission : 19 ans.

Travail assuré par le bureau de placement

H M I, à Lausanne.

Entrée : avril et octobre.

Renseignements et prospectus à disposition.



CHAMPÉRY MORGINS

Région idéale pour courses scolaires
Chemin de fer et autocars

AIGLE - OLLON - MONTHEY - CHAMPÉRY

Renseignements à la Direction AOMC à Aigle

LOCATION DE CARS... pour vos courses d'école

Demandez-nous un devis sans engagement, nous pouvons mettre à votre disposition des cars confortables, conduits par du personnel consciencieux et prudent.

Nous vous assurons une excursion faite dans les meilleures conditions. Adressez-vous en toute confiance à

AUTOBUS LAUSANNOIS

1, rue Centrale Tél. 24 93 10

Funiculaire Lugano - Monte San Salvatore

Panorama splendide



La plus belle promenade de la région



Tarif spécial pour écoles



**POUR GRANDS ET PETITS
un**

choix étonnant de courses

par les Chemins de fer veveysans

Vevey - Châtel-St-Denis

Vevey - Blonay - Chamby

Vevey - Les Pléiades (1400 m.)

Demandez le dépliant avec carte
et 8 projets de courses



Anzeindaz

**Refuge
Giacomini**

Etablissement confortable — Dortoirs séparés — Prix modéré
Transport officiel jeep BARBOLEUSAZ - SOLALEX - ANZEINDAZ
Tél. (025) 5 33 50 — Au centre de la réserve fédérale de chasse
Rodolphe Giacomini, guide